

FOCUS SUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU DE CAEN

Action de sensibilisation au recrutement inclusif

En 2023, l'équipe Clause CALMEC lance une nouvelle action « **Entreprises / Clause sociale : Changement de Regard** » en lien avec la Ville de Caen, sur le chantier de réaménagement du Château de Caen. Ce chantier ambitieux, visant à revitaliser ce site historique d'ici les célébrations du Millénaire, concerne aussi de nombreuses entreprises (14 lots avec clause). Entre 2023 et 2024, CALMEC anime **4 temps forts hors les murs** (sur chantier), informels et conviviaux (sous forme de discussions, café, repas partagé, ateliers, témoignages) avec les entreprises du chantier pour qu'elles s'expriment sur leurs attentes et difficultés, et pour leur permettre d'interagir entre elles et avec les services de CALMEC. Pour CALMEC, c'est aussi l'opportunité d'instaurer une relation de partenariat collaboratif. L'action aura été riche grâce à la participation des structures partenaires de la clause (employeurs et centres de formation).



Une **action d'accompagnement au recrutement inclusif**, qui répond à l'enjeu actuel fort de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et qui pourrait se voir renouvelée à l'avenir.

Visite du chantier du Gymnase Laporte à Hérouville Saint-Clair

Le 13 juin dernier était organisée la **visite du chantier du Gymnase Laporte** à l'initiative de la Ville d'Hérouville Saint-Clair ; une action rendue possible grâce à la mobilisation de nombreux partenaires : les services de la ville d'Hérouville, l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie, le Cabinet Royer Architectes et Associés, la Cité de l'emploi Caen la mer et l'équipe Clause CALMEC, l'entreprise COURTIN et BTP Jobs.

Bilan de cette visite : une centaine de personnes (jeunes et adultes en démarche d'insertion) ont pu découvrir, les métiers du BTP et échanger avec des professionnels du secteur

L'occasion de parler et de faire parler de la Clause sociale d'insertion !

> **Objectif clause sociale dépassé :** au terme de l'opération, 1 448,50 heures d'insertion ont été effectuées et ont permis de consolider les parcours de 10 salariés en insertion.



BILAN DE L'ANNÉE 2023

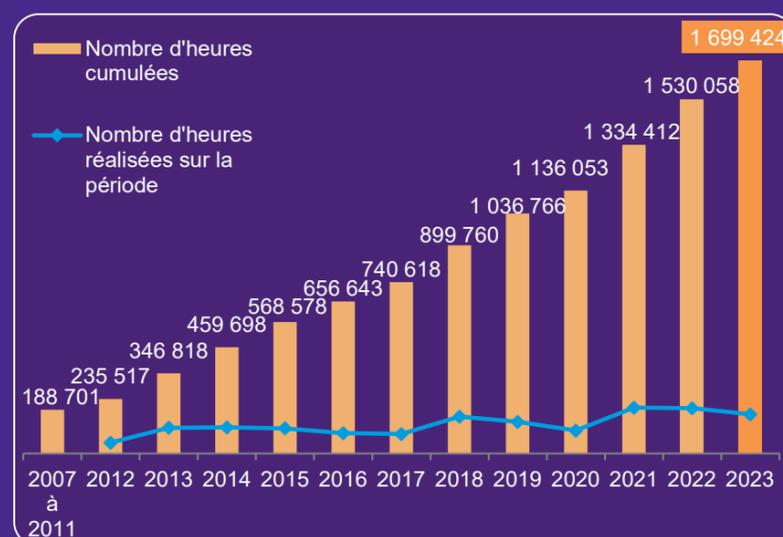
TABLEAU DE BORD

CLAUSE SOCIALE D'INSERTION ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI

CALMEC, FACILITATEUR DE LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer Normandie

1 699 424 heures d'insertion depuis 2007

ÉVOLUTION CUMULÉE



Coordination régionale Normandie : une nouvelle mission pour l'équipe Clause

CALMEC a été retenue sur un appel à projet de la **DREETS** (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) comme **coordonnateur régional de la Clause sociale** (Convention d'1 an), pour porter une organisation régionale ; CALMEC conservera en parallèle ses missions de facilitateur des clauses sur Caen la mer.

Ses missions de coordonnateur régional : animer le réseau des facilitateurs en région, favoriser l'échange de bonnes pratiques, tendre vers une harmonisation et des logiques de coopération, être l'interlocuteur privilégié des acheteurs nationaux et supra-territoriaux.

La **Région Normandie** saisit l'opportunité de cette initiative pour affirmer sa position au sein du réseau des facilitateurs de clauses sociales normands et devient co-financeur aux côtés de l'Etat, de ce poste de coordonnateur régional des facilitateurs normands, avec pour objectif d'en assurer la pérennisation.

Cette nouvelle fonction a nécessité de renforcer l'équipe Clause CALMEC par le recrutement d'Amandine RAOUL, au poste d'assistante à Maîtrise d'ouvrage, en contrat d'apprentissage de 10 mois.



VOS INTERLOCUTEURS



Céline PERRIOT

Responsable

02 31 44 42 45

c.perriot@calmec.fr

Lise ANDRÉ

Chargée de Mission

07 56 36 62 75

l.andre@calmec.fr

Jack CORNIÈRE

Chargé de Mission

02 31 39 39 03

j.corniere@calmec.fr

Gwénaëlle BEDELL

Chargée de mission

02 31 39 39 05

g.bedell@calmec.fr

CALMEC
Caen la mer **Emploi & Compétences**

Maison de l'emploi & de l'orientation, 1 place de l'Europe

14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR

Email : contact@calmec.fr / www.calmec.fr



Cofinancé par l'Union européenne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION NORMANDIE



Calvados



Caen la mer NORMANDIE COMMUNAUTÉ URBAINE

et le concours financier des bailleurs sociaux



CALMEC
Caen la mer **Emploi & Compétences**



édité le 23 avril 2024

LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION SUR CAEN LA MER pour l'année 2023

Selon les chiffres arrêtés au 23/04/2024, la clause d'insertion a permis de générer

169 366

heures d'insertion

sur le territoire de Caen la mer,

dont **27 719 heures réservées aux :**

EA - ESAT (Entreprises Adaptées - Etablissements ou Services d'Aide par le Travail)

et **SIAE** (Structures de l'Insertion par l'Activité Economique)

> **403** contrats de travail via la mise à disposition de salariés, l'embauche directe, le recours à la sous-traitance ou co-traitance

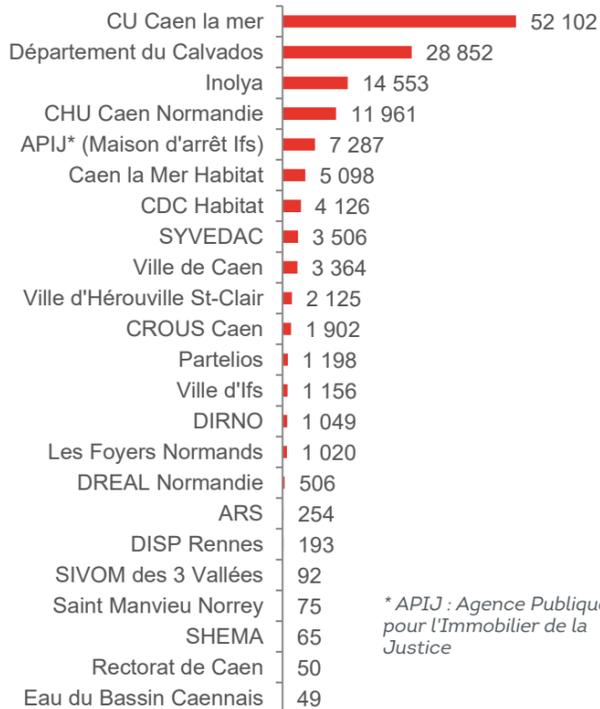
> **137** opérations clausées, 103 issues de la commande publique 34 du secteur privé (promoteurs privés associés au PLH - Programme Local de l'Habitat)

> **260** marchés / lots clausés

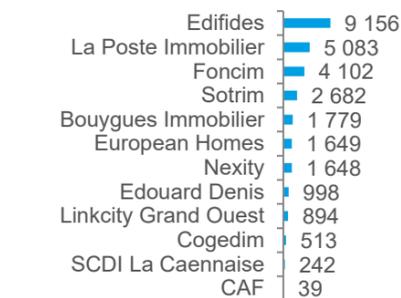
RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION

PAR DONNEUR D'ORDRE

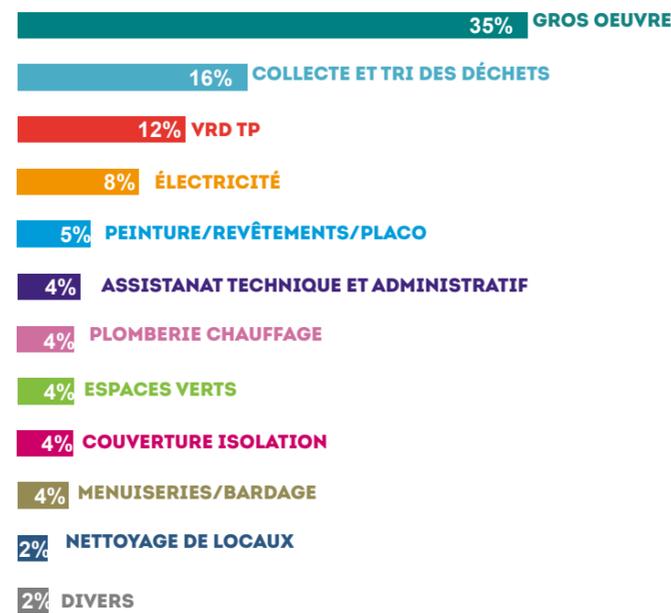
35 donneurs d'ordre publics et privés ont intégré la clause sociale d'insertion dans leurs marchés situés sur le territoire de Caen la mer



* APIJ : Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice



PAR ACTIVITÉ CLAUSÉE



PAR STRUCTURE EMPLOYEUSE

- > **35%** par des SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), dont **30,3%** par des ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)
- > **28,3%** par des ETT (Entreprise de Travail Temporaire)
- > **23%** en embauche directe (CDD, CDI) au sein des entreprises adjudicataires
- > **11,8%** par des GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)
- > **1,3%** par des EA
- > **0,7%** par une autre modalité

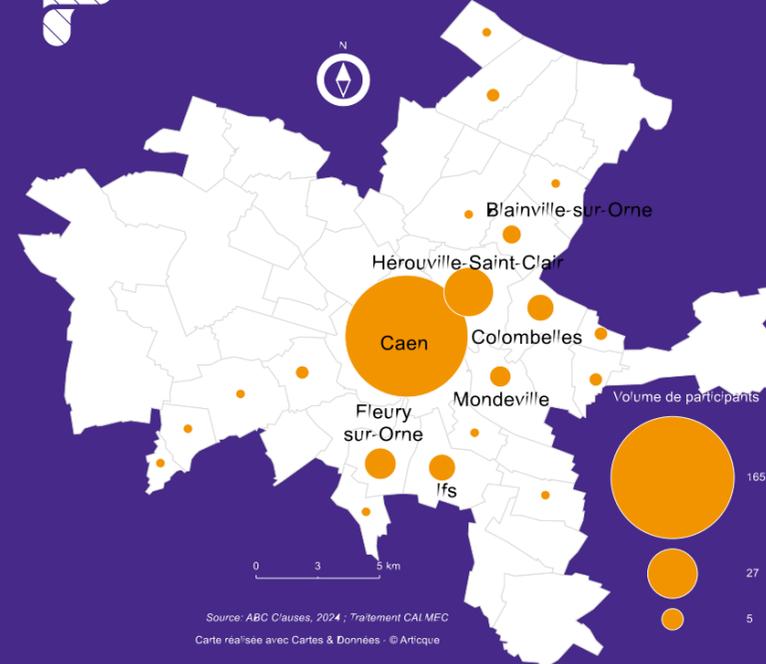
147 entreprises accompagnées

- > **75%** ont moins de 50 salariés
- > **85%** sont des entreprises normandes (**66%** du Calvados)
- > **78%** sont du secteur **Bâtiment Travaux Publics (BTP)**

298 salariés en insertion

- > **283 hommes** et **15 femmes**
- > **24,2%** DELD (Demandeurs d'Emploi de Longue Durée)
- > **33%** moins de 26 ans / **8%** seniors
- > **16,1%** BRSA (Bénéficiaires du RSA)
- > **4,4%** reconnus TH (Travailleurs Handicapés)
- > **15,4%** sont BPI (Bénéficiaires de la Protection Internationale)

RÉPARTITION PAR COMMUNE



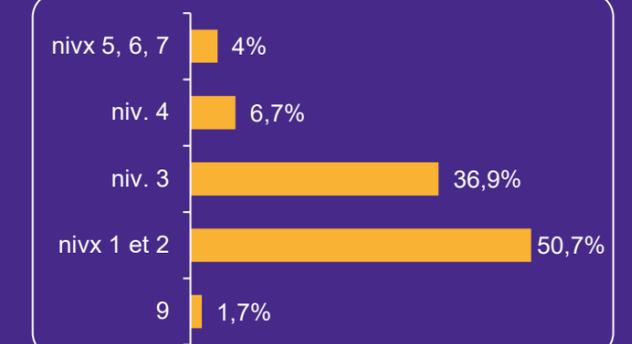
> **53** sont issus d'une commune en dehors de Caen la mer

PRESCRIPTION - DÉTECTION

CALMEC mobilise un réseau professionnel riche et varié de prescripteurs dans la détection, l'identification des publics en insertion :

- > **32,2%** du public prescrit par le réseau local IAE (Insertion par l'Activité Economique - dont 28,6% par les ETTI, DYNAMIC et A2I)
- > **18,8%** par une ETT
- > **32,5%** par les partenaires locaux emploi - insertion (PLIE, Enefa, E2C, CSE, GEIQ, autres)
- > **9,1%** du public prescrit par le SPE (Service Public de l'Emploi)
- > **7,4%** par les entreprises elles-mêmes

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION (Nomenclature 2019)



nivx 5, 6, 7 : Bac +2 et + (anc. nivx I, II, III)
 niv 4 : Bac (anc. niv. IV)
 niv 3 : CAP - BEP (anc. niv. V)
 nivx 1 et 2 : sans diplôme (anc. Niv Vbis- VI)
 9 : diplôme étranger sans équivalence

RÉPARTITION PAR QPV

> **69 personnes** sont issues d'un QPV (Quartier Prioritaire Politique de la Ville)

